

<https://vendome.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article383>



# Les dangers des réseaux sociaux

- La vie au collège - CVC -

Publication date: dimanche 10 mars 2013

---

Copyright © Collège Vendôme - Tous droits réservés

---

## Aujourd'hui, les jeunes sont très friands des réseaux sociaux mais quels dangers représentent-ils ?

### Facebook

Facebook est devenu si attirant (on demande presque couramment si on dispose d'un compte sur Facebook) que l'on en oublie certaines mesures de précaution qui doivent être prises. En effet, plusieurs dangers guettent l'utilisateur de Facebook et il convient de naviguer sur ce site avec prudence.

Sur votre profil, vous mettez beaucoup d'informations personnelles. Ces informations peuvent concerner vos goûts, vos centres d'intérêt, et tout ce qui peut permettre à des annonceurs de cibler le client potentiel que vous êtes, et donc de vous bombarder d'offres publicitaires relativement personnalisées puisque vous avez décrit tout ce qui vous intéressait. De plus, certains internautes ont cherché à enquêter un peu sur Facebook et disent avoir réussi à retirer assez d'informations personnelles sur certains utilisateurs peu attentifs pour réaliser un vol d'identité. Facebook, face à ces attaques, a essayé de corriger le tir en augmentant la sécurité des données... Mais, il faut admettre que vous ne savez pas trop où sont stockées toutes les informations et photos que vous mettez de vous, et quelle utilisation pourrait un jour en être faite.

L'autre danger de Facebook réside dans les multiples applications qui sont disponibles pour enrichir votre profil. Certaines de ces applications sont soupçonnées de faire entrer des programmes malveillants sur votre ordinateur. Bref, si l'utilisation de Facebook peut vous rendre de grands services, il convient de l'utiliser avec prudence !

### Twitter

Twitter est un réseau social de microblogging. Vous postez votre statut actuel en quelques secondes, vous disposez de 141 caractères. Cependant en postant votre statut, vous avez plus de chances de divulguer des informations personnelles que publiques. Par exemple, vous avez eu cours, vous détestez un professeur et vous voulez le dire à tout le monde. Vous postez un tweet du genre : « J'en ai marre des cours avec ce c\*\* de Monsieur X ! » Ceci peut vous nuire plus tard. Vous vous exposez à de très grands risques notamment à des poursuites judiciaires. Ce genre d'informations doit rester pour vous et ne doit être divulgué en public.

### En conclusion

Facebook, Twitter ou tout autre réseau social peuvent être dangereux : par exemple vous venez d'avoir un enfant et vous postez une photo du nouveau né, celui-ci peut se faire enlever si vous précisez votre adresse ou des informations privées. Si vous postez une photo de vous celle-ci peut être téléchargée pour des utilisations malveillantes : trucage, publicité ou autre... La meilleure des solutions, serait de ne pas avoir de compte Twitter ou Facebook, mais tout adolescent en possède un.

**Article réalisé par Alexis.**